

DEMANDE D'AUTORISATION DE RÉDIGER PAR ARTICLES

Veillez consulter le "Guide des études 2^e/3^e cycles du Département de chimie", disponible dans le site web du département. On y décrit les conditions qu'il faut remplir pour pouvoir rédiger un mémoire ou une thèse par articles, ainsi que la procédure à suivre pour demander l'autorisation de le faire.

Il faut prendre un soin particulier pour remplir le bloc 2 du formulaire, de façon complète mais concise.¹

Pour chacun des **chapitres sous forme d'articles**, veuillez indiquer

- 1) le titre
- 2) la liste des auteurs dans l'ordre où ils apparaissent dans l'article
- 3) le nom de la revue où l'article est (sera) publié
- 4) le type d'article (papier complet (« full paper »), lettre, communication, etc.)
- 5) l'état probable de l'article au moment du dépôt (**Publié**, **Accepté** pour publication, **Soumis** pour publication) (voir *Remarque* ci-dessous)
- 6) une brève description du contenu (3 lignes maximum)
- 7) une brève description de votre participation aux travaux et à la rédaction
- 8) une brève description de la contribution des co-auteurs autres que le(s) directeur(s) de recherche, le cas échéant.

Pour chacun des **chapitres additionnels** présentant et discutant des résultats supplémentaires, n'inclure que les points 1 et 6.

Il **ne faut pas** décrire ici l'introduction, la partie expérimentale, la conclusion, les annexes, etc.

REMARQUE .

Tel qu'indiqué dans le "Guide des études 2^e/3^e cycles du Département de chimie",
« au moment du dépôt, les articles doivent normalement être publiés, acceptés ou soumis pour fins de publication. Une preuve du statut des articles doit être fournie lors du premier dépôt. Dans certaines circonstances, un article qui aurait dû être soumis au moment du dépôt sera accepté comme article "prêt à être soumis" à un périodique déjà identifié, pourvu que ce statut ne s'applique qu'à une **minorité**² d'articles. »

¹ Dans le cas exceptionnel où il faudrait décrire un grand nombre d'articles et que les cases du bloc 2 seraient insuffisantes, veuillez ajouter une page additionnelle en format libre, que vous devrez créer dans un fichier WORD distinct.

² Par exemple, dans une thèse(mémoire) comprenant 3 articles, un seul article pourrait avoir le statut « prêt à être soumis ». Dans une thèse(mémoire) comprenant 5 articles, deux articles pourraient avoir ce statut. Dans un mémoire comportant 1 ou 2 articles, aucun article ne peut avoir le statut « prêt à être soumis ».

FAS ÉTUDES

DEMANDE D'AUTORISATION DE RÉDIGER PAR ARTICLES

1. IDENTIFICATION

Nom	
Code permanent	
Titre et numéro de programme	

[Ph.D. chimie 3-060-1-0 ou M.Sc. chimie 2-060-1-0]

2. LISTE DES ARTICLES PROPOSÉS ET CONTRIBUTIONS DE L'ÉTUDIANT

Voir instructions sur la page couverture

--

Continuer en haut de la page suivante, au besoin

Signature manuscrite de l'étudiant	Date

3. AVIS ET SIGNATURE DU DIRECTEUR DE RECHERCHE

Le directeur de recherche commente les informations présentées par l'étudiant et donne son avis sur le projet de rédaction de mémoire ou de thèse par articles.

Nom du directeur de recherche	Signature manuscrite	Date

4. DÉCISION OU RECOMMANDATION DU DÉPARTEMENT

Responsable des études supérieures

Directeur du département

Date

UNE FOIS LES SECTIONS 1 À 3 DÛMENT REMPLIES, TRANSMETTRE LE FORMULAIRE AU SECTEUR ACADÉMIQUE (LOCAL B-2051, CAMPUS MIL) OU PAR COURRIEL tgdesup@chimie.umontreal.ca POUR AUTORISATION